



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2016

Berchem-Sainte-Agathe, le 29/01/2016

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

Objet : Conseil communal du 28/01/2016 – Réponse écrite à l'interpellation de Monsieur Marc VANDE WEYER, Conseiller communal, concernant les conséquences du rehaussement du niveau de la menace sur le budget de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Mesdames,
Messieurs les Conseillers communaux,

Le surcoût pour les heures supplémentaires liées à la menace terroriste s'élève stricto sensu à €434.032,00.

Le budget initial 2015 de la zone de police pour ce qui concerne les prestations complémentaires des opérationnels (heures supplémentaires, les heures de week-end, les heures de nuit et les heures de contactables/rappelables), s'élevait à €4.973.410,00 tout compris.

Une modification à la hausse de ce poste budgétaire a été approuvée en septembre 2015 pour un montant de €446.038,00. Cette modification se composait de 2 volets distincts : une partie pour différentes actions en matière de sécurité routière et une autre partie, équivalente à €286.393,00, afin de faire face au surcoût de la menace terroriste.

Le nouveau montant prévu pour les prestations complémentaires des opérationnels s'élevait donc à €5.419.448,00. Néanmoins, comme moins d'heures de week-end ont été consommées par rapport aux prévisions initiales, et que les heures de week-end ont un coût relativement équivalent aux heures supplémentaires, il appert qu'au final le budget devrait s'équilibrer à ce point de vue.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

• Joël RIGUELLE